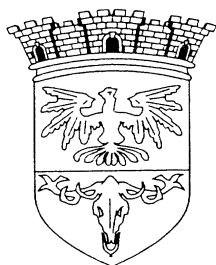


EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet : einville-au-jard.fr

Pour envoyer un mail : contact.mairie@einville-au-jard.fr

Pour s'informer : IntraMuros via Google Play et App Store
Page Facebook : Commune d'Einville au Jard

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 57

Convoqué le 06 février 2026, le conseil municipal s'est réuni le jeudi 12 février 2026 à 20h00, sous la présidence de M. VILLEMAN Marc, Maire.

Présents : MM(Mmes) : ADMANT Véronique, BRETAR Armelle, DREISTADT Christian, GENIN Isabelle, HOUOT Gérard, KIEFFER Pascal, LAVOIL Jacques, LEONARD Philippe, MANSOURI Najat, MIDON Fabien, MIENVILLE Vincent, YONGBLOUTT Fabrice.

Membre absent représenté : GARNIER Chantal pouvoir donné à LAVOIL Jacques

Absente : BIWER Maévane

Le conseil a choisi pour secrétaire Isabelle GENIN.

- **Compte-rendu de la réunion précédente du conseil municipal**

Lecture a été faite du conseil municipal du 15 janvier 2026 qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Ouverture de crédits**

Suite à la proposition de vente de parcelles de terrain cadastrées AK 226 de 1 560 m² et AK 219 de 225 m² au prix de 4 euros/m², la commune qui a décidé de se porter acquéreur doit ouvrir les crédits nécessaires au budget général, avant le vote du budget primitif.

A la majorité, les membres du conseil municipal acceptent cette proposition et ouvrent des crédits à hauteur de 8 100 euros.

1 abstention.

- **Approbation de la modification n°01 du PLU**

Au vu de l'enquête publique qui s'est déroulée du 8 décembre 2025 au 23 décembre 2025, ainsi que les conclusions, le rapport et l'avis favorable du commissaire-enquêteur, il convient d'approuver les choix retenus par le Conseil Municipal qui ont été guidés par un souci de préservation du bien commun et de l'intérêt général.

Le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme a ainsi été ajusté :

- Abandon du passage d'une partie de la zone N en Nj ;
- Abandon du reclassement d'une partie du secteur Nj et de la zone UX en UB ;
- Limitation de l'emprise au sol des extensions à 30 % de la surface existante en zone N.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, sur proposition du Maire, décide à la majorité, d'approuver la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme telle qu'elle est présentée et précise que la délibération sera exécutoire à compter de sa réception en Préfecture, et fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois.

3 voix contre : G. HOUOT - J. LAVOIL - C. GARNIER

- **Changement de nom d'une partie du chemin de Sur Rambour et du chemin de la Maladrie**

Sur proposition du Maire, il est soumis au conseil municipal la dénomination d'une nouvelle rue destinée à desservir le nouveau groupe scolaire, par modification du nom de deux chemins existants : une partie du chemin de Sur Rambour et chemin de la Maladrie, afin de rendre hommage à M. Paul CARABIN, photographe et résistant né à Einville-au-Jard, ainsi qu'à la mémoire d'une personne investie dans le cercle d'histoire locale, aujourd'hui décédée, qui avait exprimé le souhait de voir une voie ainsi nommée dans le village.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, décide de les nommer : rue Paul CARABIN.

- **Informations diverses**

- Les élections municipales se tiendront les **15 et 22 mars 2026**.

- Enedis alerte ses clients contre une nouvelle vague de démarchages frauduleux, les appelle à la plus grande vigilance et rappelle que :

- ne pratique aucun démarchage commercial et ne propose aucun produit ou service à la vente ;
- ne sollicite jamais par téléphone ou par e-mail pour vous demander des informations bancaires ;
- toute intervention d'Enedis nécessitant d'accéder à une habitation fait systématiquement l'objet d'une prise de rendez-vous préalable ou, à défaut, d'un avis de passage, à l'exception d'une intervention d'urgence pour mise en sécurité en raison d'un risque électrique.

Enedis appelle ses clients à ne communiquer aucune information en cas de doute sur l'identité de leur(s) interlocuteur(s).

Victime d'un démarchage frauduleux : service client Enedis : 09 70 83 19 70 (appel non surtaxé).

- Une nouvelle enquête statistique se déroulera **du 11 février au 14 juillet 2026** auprès d'un échantillon de 200 000 personnes âgées de 18 ans ou plus en France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique et à La Réunion. Il s'agit d'une **enquête de la statistique publique**, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis). Elle est obligatoire.

Tableau dates de collecte des sacs jaunes (semaines impaires) et des containers (semaines paires)

Semaine	Sacs Jaunes	Semaine	Containers
9	 Jeudi 26 février	10	 Jeudi 5 mars
11	Jeudi 12 mars	12	 Jeudi 19 mars
13	Jeudi 26 mars	14	 Jeudi 02 avril